

L'Ecole des Droits de l'Homme

Avec Avocats Sans Frontières nous avons découvert des mondes où la négation des droits fondamentaux avait engendré l'holocauste : Rwanda, Kosovo, Cambodge.

Avec l'Ecole des Droits de l'Homme nous avons voulu contribuer à permettre aux enfants d'abord mais aussi à leurs aînés de réinventer les Droits de l'Homme pour se les approprier.

La confrontation à leur violation massive nous a convaincus que pour qu'ils soient respectés, encore fallait-il qu'ils soient intégrés; la seule évocation de leur existence ou de leur transgression n'ayant aucun effet durable sur les comportements.

Cette assimilation ne peut se faire qu'en plusieurs étapes et nécessite un processus éducatif au long cours avec des activités adaptées à chaque âge.

Des objectifs humbles car l'intégration de valeurs, les changements d'attitude ne se réalisent que progressivement.

Des méthodes interactives qui constituent l'enfant, l'adolescent ou l'adulte en acteurs de leur apprentissage; l'Ecole privilégie l'utilisation d'outils

pédagogiques innovants : gouters droits de l'homme pour les plus jeunes, simulations et jeux de rôle, association art et droits de l'homme; création et suivi de projets dans leur établissement scolaire.

Un partenariat systématique avec tous ceux qui participent au quotidien à l'éducation par une mobilisation des enseignants, des éducateurs et des familles.

Une participation active des acteurs de terrain des ONG de solidarité internationale pour qu'ils partagent avec le plus grand nombre leurs expériences. Ils connaissent les conséquences pour ceux qui les subissent du non respect des droits essentiels.

Les premières expériences menées par l'Ecole des Droits de l'Homme montrent que les jeunes sont en attente de valeurs et d'espérance; ils se mobilisent rapidement dès lors qu'ils peuvent faire le lien entre ce qu'ils apprennent à l'école, au collège, au lycée, à l'université et le monde qui les entoure.

De la sensibilisation à la formation, de la formation à l'action, ils se responsabilisent et sont capables de s'investir rapidement dans des projets et des propositions d'actions pertinentes.

La première Ecole, pilote, a commencé ses activités dès janvier 2007; en liaison avec l'Education Nationale mais également les collectivités territoriales : Mairies, Départements, Région qui développent ou soutiennent des activités scolaires ou péri scolaires (centres de loisirs, centres de loisirs associés à l'école).

Fondée à travers notre expérience au sein d'Avocats sans Frontières l'Ecole des Droits de l'Homme veut replacer l'Homme au cœur du droit.

Les avocats sont donc pour elle des intervenants majeurs puisque praticiens du droit, ils savent que défendre exige du droit et de l'action; ils retrouvent la référence à ce qui fait la valeur de la profession : apporter aux plus faibles la protection du droit; leur vocation de toujours qu'il s'agit inlassablement de développer et renouveler.

François CANTIER, Avocat, Président d'Avocats sans Frontières France et de l'Ecole des Droits de l'Homme

et **Mijo CANTIER**, Conseil en formation, communication et ingénierie pédagogique, Directrice de l'Ecole Des Droits de l'Homme. ■

Site internet : <http://www.ecoledes-droitsdelhomme.org>

« Avec l'Ecole des Droits de l'Homme nous avons voulu contribuer à permettre aux enfants d'abord mais aussi à leurs aînés de réinventer les Droits de l'Homme pour se les approprier. »

ARME DE CONTRACTUALISATION MASSIVE

Clausier par William Dross (1^{re} éd., 49 €)

Le *Clausier* est un ouvrage d'un nouveau type. Sa forme de dictionnaire le rend aisément consultable. Chaque clause est exposée suivant un plan immuable et une rédaction est proposée. Les praticiens le savent, la rédaction d'un contrat est une délicate alchimie ; cet ouvrage leur fournit l'analyse juridique indispensable à l'établissement de stipulations fiables... la sécurité juridique en somme.

